Circonscription de Poitiers Sud Vienne

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE / RPI

NOM COMMUNE (S)	**RPI Château-Larcher / Marnay**	DATE DU CONSEIL D'ECOLE 19 octobre 2023

Participants
☑ : présent.e, ☐ : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme CLOCHARD ☑ Mr MONTANGON ☑ Mme ANCELIN ☑ Mme GRIMAUD ☑ Mme BANNIER ☑ Mme BOURDIN ☑ Mme LUGARD ☑ Mme SPIEGEL ☑ Mme HULIN ☑ Mme PROUTEAU ☑ Mme BRANGEON ☐	- **Présidente** Dorothée BLANCHARD ☑ - **Enseignantes** Mélanie COLLON ☐ Astrid ARGAMAKOFF ☑ Virginie SOIERAT ☑ Christelle CARNEVILLIER ☑ Aurore NAVES ☑ Christine SABATIER ☑ - **RASED** Coraline MOAL ☐ - **IEN** Christine NICOLI ☐	- **Mairie C.L.** Mr GARGOUIL ☑ Mme BROUSSE-RIVAULT ☑ - **Mairie Marnay** Mr CHAPLAIN ☑ Mme LAVENAC ☑	- **DDEN** Alain LABELLE ☑ **Invitées** Mme CLOCHARD (A.P.E.) ☑

Pour introduction, Mme BLANCHARD présidente de séance nomme Mme SOIERAT, secrétaire de séance. Ouverture de la séance à 18h35.

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil d'école
- Effectifs des classes du RPI
- Règlement intérieur
- Avenant au projet d'école
- Point sur le protocole sanitaire
- Point sur la sécurité : exercice incendie et PPMS
- Bilan financier de l'année 2022/2023
- Les projets de l'année 2023/2024
- Manifestations de l'APE
- Travaux et équipement
- Périscolaire : garderie /cantine / activités périscolaires du lundi de 15h à 16h

1. Fonctionnement du conseil d'école

PRESENTATIONS ET ROLE DU CONSEIL D'ECOLE

Un tour de table est effectué.

Un rappel du rôle du conseil d'école est fait :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

Si vous souhaitez qu'une question soit évoquée lors du conseil d'école, vous pourrez la faire parvenir aux représentants de parents une dizaine de jours avant la date du conseil d'école car les représentants devront nous donner les questions huit jours à l'avance.

Cependant vous pouvez poser vos questions à la mairie (s'il s'agit de la cantine, de la garderie…) ou à l'école directement quand il s'agit d'une interrogation plus personnelle.

Les autres conseils d'école auront lieu le jeudi 15 février et le jeudi 13 juin 2024.

ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 et se sont bien déroulées.
Le taux de participation s'élève à 82.8% pour l'école de Château-Larcher et 80,77% pour l'école de Marnay.
Les coordonnées des représentants de parents d'élèves élus seront communiquées dans les cahiers de liaison à la rentrée des vacances d'automne.

EFFECTIFS DES CLASSES

A ce jour, le RPI compte 134 élèves, soit une moyenne de 22.3 élèves par classe.
Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'année dernière à la même période (141 élèves).

MARNAY :

MS-GS : 4+16 = 20 élèves avec Mme Soierat (décharge de direction Mme Collon 12 jours/an)
CP : 20 élèves avec Mme Argamakoff

soit 40 élèves à Marnay

CHATEAU-LARCHER :

TPS-PS-MS : 1+9+10 = 20 élèves avec Mme Carnevillier
CE1-CE2 : 20+4 = 24 élèves avec Mme Blanchard (décharge de direction Mme Collon le vendredi et 9 mercredis dans l'année)
CE2-CM1 : 10+14 = 24 élèves avec Mme Sabatier
CM1-CM2 : 4+22 = 26 élèves avec Mme Naves

soit 94 élèves à Château-Larcher

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école a été modifié, pour donner suite au décret décret n°2023-782 du 16 août 2023. Ajout du paragraphe proposé par l'IEN dans le paragraphe *Discipline* concernant les situations de harcèlement.
Il est voté à l'unanimité.

De plus il est rappelé que les absences doivent être prévenues le jour même par mail ou par téléphone et qu'un billet d'absence doit être complété à la fin du cahier de liaison au retour de l'enfant en classe.
Il est aussi rappelé que les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant pour qu'ils puissent facilement retrouver leur propriétaire. Nous déplorons déjà un grand nombre de vêtements oubliés non récupérés.

3. Avenant au projet d'école 2023-2025

Un bilan du précédent du projet d'école est établi et de nouveaux objectifs de travail sont fixés autour de différents domaines.

- Climat scolaire, vie et bien être de l'élève – lutter contre le harcèlement scolaire ; participation au projet TNE pour enrichir et améliorer le lexique des élèves afin d'argumenter et de donner leur opinion à l'aide des outils numériques ; réaménager la cour de récréation
- Environnement institutionnel et partenarial – vivre ensemble et devenir citoyen (labellisation E3D, génération 2024) ; harmoniser le parcours des élèves sur le RPI ; enrichir les échanges avec les familles

Dans chaque domaine des actions précises sont déclinées avec des activités associées.

4. Hygiène et Sécurité

PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis la rentrée, il n'y a plus de protocole en vigueur lié au covid. Il est toutefois recommandé aux élèves d'élémentaire de porter le masque s'ils sont testés positifs.

SECURITE A L'ECOLE

Les récents événements ont donné lieu au renforcement du plan vigipirate – urgence attentat. Chacun doit être vigilant et les attroupements doivent être évités aux entrées et sorties de l'école.

Les deux écoles ont organisé un exercice d'évacuation-incendie : le 29/09/2023 pour l'école de Château-Larcher et le 02/10/2023 pour l'école de Marnay. Le personnel était informé. L'exercice avait été préparé dans les classes. Les consignes ont été très bien respectées.
L'exercice PPMS attentat-intrusion a été reporté à la semaine de rentrée comme l'a recommandé l'inspection.

Le PPMS risques majeurs a été modifié pour l'école de Marnay, le risque séisme a été ajouté.

5. Bilans financiers

Les bilans des coopératives scolaires sont présentés au conseil. Les comptes sont positifs dans les deux écoles. Pour plus d'informations, contacter les directrices.

Bilan des comptes de la coopérative scolaire
Ecole Gaston Habrioux Château-Larcher
2022-2023

Solde au 01septembre 2023 : 1167.42€

	recettes	dépenses
Adhésion OCCE + assurance		206 €
Participation volontaire des parents	1220 €	
Subvention APE	3600 €	
Photos de classes et individuelles	1776.5	1342.18 €
Marché de Noël	625.10 €	267.39
Dépenses liées aux activités éducatives (jeux, cuisine, livres, petits matériels pour la classe, matériel de sport, matériel de cour…)		684.09 €
Ecole et cinéma *cinéma		518 €
Projet musique du monde *Intervalles - Interventions de Martin GROLEE *Artifis – sonorisation du spectacle		**966.70** 800€ 166.70€
Sorties de fin d'année - Bioparc (entrées) - Bus		1380.60 € 46 €
TOTAL	**7221.60€**	**5928.96 €**

Résultat de l'année 2022-2023 : + 1292.64 €
Solde en banque au 31 août 2023 : 2460.06 €

Bilan des comptes de la coopérative scolaire
de l'école primaire de Marnay 2022-2023

Solde au 01 septembre 2022 : 783€ *(-489€ année 2021-22)*

	recettes	dépenses
Adhésion OCCE + assurance		**96€**
Participation volontaire des parents	**610€**	
Subventions *APE *mairie	**2 350€** 1 800€ 550€	
Photos de classes et individuelles (recette de 281,64€)	**847,80€**	**566,16€**
Marché de Noël	**342€**	
Dépenses liées aux activités éducatives (jeux, cuisine, livres, abonnement Bayard, petit matériel pour la classe, matériel de motricité, matériel de jardinage, abonnement Hibouthèque)		**772,93€**
Spectacle Ogounogou - EMIL		**90€**
Ecole et cinéma * Cinéma de Gençay * Bus		**464€** 218€ 246€
USEP *cotisations adultes *cotisations élèves *affiliation de l'école		**177,50** 45€ 120€ 12,50€
Projet musique du monde *Intervalles - Interventions de Martin GROLEE *Artifis – sonorisation du spectacle		**483,30€** 400€ 83,30€
Sortie de fin d'année * Bioparc * Bus (800€ Mairie)		**867,80€** 644,80€ 223€
TOTAL	**4 149,80€**	**3 517,69€**

Résultat de l'année 2022-2023 : +632,11€ *(-156,10€ Bus Bioparc)*
Solde en banque au 31 août 2022 : 1 082,21€ *(926,11€ solde réel)*

6. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

- L'ensemble des classes du RPI participe au dispositif « école et cinéma ».
  Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont déjà visionné *Billy Eliott* le 12 octobre 2023.
  Les classes de CP et CE1-CE2 iront voir le jeudi 9 novembre, *Ma vie de chat*.

- Les classes de la GS au CM2 sont inscrites pour aller voir le spectacle « Discordanse » proposé par l'association EMIL fin novembre, début décembre à la salle de la Passerelle de Nouaillé.

- L'ensemble des classes du RPI participe au projet Mathebdo proposé par la circonscription où chaque semaine des activités autour des mathématiques sont proposées aux élèves selon leur niveau.

- Les classes PS-MS, CE1-CE2 et CM1-CM2 sont inscrites au projet de L'observatoire. Cela permet la découverte de la biodiversité qui entoure l'école (cour de récréation, parking, trottoirs, prairies, bois…). Les élèves ont une quête à compléter chaque mois.

- Projet Territoire Numérique Educatif (TNE) – Le RPI s'est engagé dans ce projet autour de la thématique du climat scolaire. Chaque école aura une dotation de matériel numérique choisi par les équipes enseignantes de 4000€ pour conduire ce projet.

- Les classes de CP et de PS-MS font école dehors un mercredi par mois en moyenne.

- Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficieront d'un cycle de natation au cours de l'année. Il est rappelé que cette activité n'est possible que si les classes sont accompagnées par des parents agréés et nous remercions d'avance tous les parents qui ont déjà l'agrément.

- L'ensemble des classes du RPI sont affiliées cette année à l'USEP. Chaque classe fera trois rencontres USEP (2 pour la classe de PS-MS). Toutes les classes ont déjà effectué la journée du sport scolaire le mercredi 20 septembre en faisant une randonnée autour des écoles.

- L'ensemble des CE2 participeront au projet « Savoir rouler à vélo » qui a pour but de faire passer le permis vélo aux élèves de CE2 afin qu'ils apprennent à rouler en toute sécurité à vélo sur la route. Ici encore il est nécessaire que des parents agréés accompagnent les sorties en plus des éducateurs du club de l'UCC de Vivonne.

- Les élèves du CP au CM2 bénéficient d'un cycle de sport avec des intervenants de la communauté de communes. (CP : jeux d'opposition, CE1-CE2 et CE2-CM1 : Flag Rugby et CM1-CM2 : Badminton au gymnase des Roches Prémaries Andillé).

- Les élèves du CE1 au CM2 pratiqueront l'escrime sportive à la période 5.

- Projet ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) – lundi 16 octobre l'ensemble des classes du CP au CM2 ont participé à la 20è édition de la dictée ELA. A cette occasion notre conseillère pédagogique EPS Mme Hugonnaud-Fayollat est venue accompagnée de Nathan Proust jeune champion de France du lancer de javelot qui a fait la dictée dans les classes de CP, CE2-CM1 et CM1-CM2. Il a présenté sa discipline et effectué une démonstration devant tous les élèves du RPI. Mr Sacha Houlié a quant à lui fait la dictée dans la classe de CE1-CE2.

- Passage de la flamme olympique à Château-Larcher le samedi 25 mai, participation des écoles à cette manifestation. Le projet est en construction avec les différents partenaires – la communauté de communes, les associations sportives et culturelles locales, les municipalités, le CDOS.

- Projet de voyage scolaire avec 1 nuitée pour l'ensemble des classes du RPI. Les classes maternelles iraient au Loup Garou à Lezay et les classes élémentaires à Chambon au centre de plein air de la Charente. Le montage financier est encore à finaliser puisque nous attendons des devis de transport. Une participation financière sera demandée aux familles. L'APE et les municipalités sont également d'accord pour subventionner ce projet.

7. Place des parents à l'école

Mme Clochard prend la parole pour expliquer les différentes manifestations prévues pour l'année.
L'association :

- offre le café de la rentrée
- est présente sur La foire médiévale à Château-Larcher
- est présente à la fête du terroir à Marnay
- vend des chocolats Rannou-Métivier
- offre Le spectacle de Noël qui aura lieu le mardi 19 décembre comme le marché de Noël

En partenariat avec l'APE d'Aslonnes les maternelles iront voir un théâtre de marionnettes *En attendant Coco* de la compagnie Le loup qui zozotte et les classes élémentaires iront à la salle des fêtes de Château-Larcher voir le dernier spectacle musical de Barket de Fraises *Histoires, histoires*.

- fera une vente de café/thé/miel avant Noël
- reconduira les soirées cabarets les 8-9-10 mars et 15-16 mars 2024
- proposera une tombola en avril
- fera une vente de plants de légumes avec les jardins de Baptresse
- sera présente le 25 mai pour la manifestation autour du passage de la flamme olympique
- organisera le pique-nique de fin d'année et la kermesse en juin

8. Travaux et équipements

L'équipe enseignante de Château-Larcher remercie la municipalité pour les travaux effectués cet été : la pose du préau, des rideaux occultants dans la classe des CM1-CM2 et des dévidoirs à papier toilette dans les sanitaires de la classe maternelle (dont l'économie de papier est déjà constatée).

L'équipe enseignante de Marnay remercie la municipalité pour la peinture de la classe maternelle faite pendant l'été. Il est demandé de finaliser avec la peinture des meubles de la classe et d'étudier le rafraichissement du couloir et des toilettes attenantes.
Les problèmes de chasse d'eau et de photocopieur sont en cours de réparation.

9. Périscolaire et Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)

<u>Château-Larcher</u> :

- *Cantine :* Depuis la rentrée, la fabrication des repas se fait à nouveau sur place. Des investissements ont été faits dans le matériel pour aménager la cuisine. Les retours des enfants sont positifs.

- *Garderie :* L'organisation reste identique à l'année passée. Le taux de fréquentation est ordinaire.

- *les TAP :* pour ce début d'année les élèves se sont vu proposés des jeux d'extérieurs (jeux de ballons et collectifs) et la création d'un arbre à prénoms. Le fil rouge de cette année sera l'olympisme.
A partir de janvier, les jeux d'opposition reviendront avec le judo club de Vivonne et l'intervention de Fred Michaud.
Il est rappelé que ce temps n'est pas obligatoire et non facturé. Ce n'est donc pas une garderie et les enfants inscrits doivent respecter le matériel et les personnes qui les encadrent. Le soutien financier pour la mise en place de ces activités risque d'être bientôt supprimé.

Mr Gargouil prend la parole pour expliquer que lors du passage de la flamme olympique le samedi 25 mai, il souhaite que des événements se déroulent sur toute la journée malgré le fait que la flamme ne sera probablement présente qu'un temps limité dans l'après-midi puisqu'elle est attendue à Poitiers en fin de journée. Des réunions de préparation sont déjà prévues dans les semaines à venir mais le parcours est déjà connu. La flamme partira de l'école puis descendra jusqu'au théâtre de verdure. Des animations seront proposées par l'école et les associations communautaires sur les deux sites. L'organisation de cette journée reste à établir et un nombre important de bénévoles sera nécessaire pour son bon fonctionnement.

<u>Marnay</u> :

- *Garderie* : beaucoup d'enfants pour cette rentrée, une personne supplémentaire vient donc soutenir l'agent de garderie

- *les TAP :* les enfants bénéficient jusqu'aux vacances de fin d'année d'une activité jeux d'opposition avec l'éducateur Fred Michaud du judo club de Vivonne et d'une activité vannerie en papier menée par l'association « Bien être et tradition » pour confectionner des paniers qui seront proposés au marché de Noël.

Pour la 2ème période, les enfants auront un cycle musique avec l'intervenant Sébastien Flatreau et des activités manuelles seront proposées par les agents municipaux.

- ATSEM : Mme Brimaud partant à la retraite en janvier, la municipalité a lancé une campagne de recrutement jusqu'au 24 novembre. Une personne ayant son concours d'ATSEM est souhaitée. A ce jour une seule candidature correspond à ce profil sur la dizaine de candidatures recueillies. Une semaine de tuilage est envisagée pour faire la passation avec l'ATSEM actuelle.

Séance levée à 20h08

Fait à Château-Larcher

Le 19/10/2023

La présidente du Conseil d'Ecole

Mme BLANCHRD Dorothée

La secrétaire de séance
Mme SOIERAT Virginie